

**Réunion du Comité de quartier n° « 3 »****Date :** 15 /06/18**Lieu :** Hôtel de ville**INFORMATIONS GÉNÉRALES****Vos référents de quartier :**

- **Référent titulaire :** Mme Christianne Neelz
- **Référent titulaire :** M. Iliasse Ben Mousa
- **Référent suppléant :** Mme Carine Haeck
- **Référent suppléant :** M Jean Baldeyrou

**Vos élus de liaison :**

- M. Bennassar François
- M. Desseve Alain (absent)

**Intervenant(s) éventuel(s) :** M. Charlet de la société Proximity**Nombre de personnes présentes :** 26**Heure de début :** 19h**Heure de clôture :** 21h50**Rappel de l'ordre du jour :**

1. Intervention de M. Charley sur le programme immobilier qui sera érigé place Thiers/rue Joffre (site St Vincent de Paul)
2. Présentation des nouveaux référents
3. Informations diverses par les élus de liaison :
  - retour sur le dossier Lamartine
  - Changement de fournisseur des conteneurs
4. Parole aux habitants

*Début de la réunion***CONTENU DES ÉCHANGES**

(en suivant l'ordre du jour)

**Information importante :** La rédaction des comptes rendus est assurée par les référents des comités de quartier. La Ville relaie les informations qu'ils contiennent mais ne peut être tenue responsable des propos qui y sont tenus.

## 1. Intervention de M. Charlet

Le programme immobilier Le Parc est présenté sur le terrain appartenant à la congrégation des Filles de la Charité et qui restera leur propriété, il comprendra 3 pôles (Enseignement, Intergénérationnel, Logements locatifs sociaux). Une partie du parc et les arbres centenaires seront préservés, aucune circulation automobile à l'intérieur du parc (parkings sous les bâtiments, nombre de places selon la réglementation en vigueur), les accès « chantier » se feront par la rue Joffre. Le pôle intergénérationnel comportera une crèche privée d'un maximum de 80 berceaux, un béguinage et 25 logements pour des personnes à mobilité réduite.

Il se déroulera en 3 phases : zone Enseignement, puis la zone centrale et enfin la zone côté rue Gambetta. Début des travaux en 2019 pour se terminer en 2021.

### Questions soulevées par les habitants :

- la crèche privée ne va-t-elle pas conduire des assistantes maternelles au chômage ? la multiplication des berceaux en crèche conduit à une baisse du nombre des assistantes maternelles, ces dernières regrettent que la mairie ne les ait pas informées en amont du programme.
- La création de nombre de logements ne va-t-elle pas conduire à aggraver le problème de stationnement ?
- Les enfants du Lycée seront-ils en sécurité dès lors que le parc sera ouvert ? réponse affirmative de M. Charley.
- La tuyauterie du réseau d'assainissement sera-t-elle suffisante ? réponse affirmative de M. Bennassar. Monsieur Charley précise que le parc n'étant pas goudronné l'évacuation des eaux de pluie s'effectuera par le sol.
- Où en est la procédure avec les riverains ? pas de réponse claire si ce n'est que pour M. Charley « les riverains sont contents ».

## 2. Présentation des nouveaux référents

Mme Neelz fait état de l'ouverture d'une messagerie au nom du Comité de quartier :

[comitequartierlooscentre@gmail.com](mailto:comitequartierlooscentre@gmail.com)

3. **compte-rendu de la dernière réunion** : en raison de la parution tardive de ce dernier, son approbation n'est pas soumise aux votes des présents. Mme Neelz indique que les PV du CQ depuis sa création sont disponibles sur la table pour ceux qui le souhaitent.

## 4. Informations diverses par les élus de liaison

- la MEL indique qu'il a été procédé suite à un nouveau marché public à un changement de fournisseurs de conteneurs à ordures ménagères et recyclables, il s'agit de la société CITEC Environnement joignable au 0 805 014 511.

Information importante : La rédaction des comptes rendus est assurée par les référents des comités de quartier. La Ville relaie les informations qu'ils contiennent mais ne peut être tenue responsable des propos qui y sont tenus.

- entrée des 4/6 rue Lamartine : Mme Neelz fait état des actions menées auprès des habitants et de Partenord pour la sécurisation des entrées. Partenord fait une étude coût. **A suivre**

#### 5. Parole aux habitants (questions et informations diverses) :

- travaux rue Lelièvre/rue Wacquez Lalo : début 2019. Il est précisé aux habitants qu'un arrêté de limitation de circulation des poids-lourds rue Wacquez Lalo a été pris, le projet de mise en zone 30 de cette rue est à l'étude.
- travaux rue Potié (Liane 5) : démarrage le 18 juin
- la largeur des trottoirs rue Lamartine est-elle conforme à la législation ? Monsieur Bennassar répond que la largeur d'1m20 n'est obligatoire que pour la création de nouvelles voies, la rue Lamartine est une rue ancienne de village donc aux trottoirs peu larges. Une habitante souligne qu'une partie de la rue serait préemptable, **qu'en est-il ?** Un poteau électrique est planté au milieu d'un trottoir déjà pas large obligeant les riverains à marcher sur la voie. **Ne peut-il être supprimé (enfouissement) ? Pourquoi la réfection des trottoirs s'est-elle arrêtée au niveau de l'école Louise Michel ?**
- les habitants de la rue Clémenceau soulignent la dangerosité de cette rue depuis la déviation de la circulation par leur rue, indiquent que des dommages aux véhicules ont été constatés et demandent : **qui prend les décisions en matière de détournement de circulation ? la mairie est-elle consultée ? une étude d'impact a-t-elle été effectuée sur les arrêts provisoires de bus ?** M. Bennassar indique que la MEL est compétente sur le réseau Transpole et que les services techniques sont effectivement consultés. Une habitante souligne que l'arrêté préfectoral placé sur un panneau n'est pas le bon ne correspondant pas aux travaux en cours. Monsieur Bennassar mentionne les travaux de réaménagement de la rue Clémenceau et la création d'une zone de stationnement le long du parc du château Bigo-Danel en 2019.
- En réponse à une question sur le devenir sur le château Bigo-Danel il indique le Musée de la Photographie initié par la Région ne sera pas installé dans ce lieu, que la municipalité est en recherche d'une utilisation au service des habitants. La volonté de la mairie est de la garder au service du public. Il est consacré 70 000 € tous les ans en travaux de mise en sécurité du bâtiment.
- La Fibre (question posée par mail) : elle est en cours d'installation dans la ville : Mme Neelz met sur la table une copie du Loos Mag indiquant le phasage des travaux.
- Façades végétalisées (question posée par mail) : un rappel du principe et de la procédure est effectuée.
- Existe-t-il un projet de construction place Thiers à la place du garage notamment ? Monsieur Bennassar indique qu'un projet a été présenté qui nécessitait la vente par la municipalité du terrain rue Gambetta utilisé comme parking, à l'heure d'aujourd'hui aucune suite n'a été donnée.

*Clôture de la réunion et verre de l'amitié*

**Information importante : La rédaction des comptes rendus est assurée par les référents des comités de quartier. La Ville relaie les informations qu'ils contiennent mais ne peut être tenue responsable des propos qui y sont tenus.**